



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

QUE FERA LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR RÉGLER CONCRÈTEMENT LE PROBLÈME ?

Val-d'Or, le 12 mai 2011 – La Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) d'agir avant qu'il ne soit trop tard et régler concrètement le problème d'achalandage sur la route 117, à la sortie ouest de la ville.

Au matin du 11 mai 2011, quatre voitures et un autobus ont été impliqués dans un carambolage majeur sur ce tronçon de la route 117, faisant du coup 10 blessés. Considérant la violence des impacts, c'est une chance inouïe qu'aucune victime n'ait subie de blessures graves ou mortelles.

Préoccupée par la sécurité des citoyens, la CCVD avait rencontré, le 28 février dernier, des représentants du Ministère afin de leur faire part de la problématique à l'endroit même de l'accident. La CCVD a agi de façon proactive en prévenant le MTQ des risques majeurs que présente la sortie ouest de Val-d'Or. Ce dernier avait alors décrété la situation comme étant préoccupante mais ne représentant aucun danger immédiat.

Le Ministère a annoncé que, dès le 16 juin, la limite de vitesse à cette hauteur de la route 117 sera abaissée à 70 km/h. Cette décision ne constitue en rien une véritable solution. La baisse de la limite de vitesse ne réglera pas le problème d'achalandage et ne diminuera pas les risques d'accidents graves. La CCVD demande au MTQ d'agir rapidement pour appliquer une vraie solution afin écartier définitivement le danger qui menace les citoyens.

À propos de la CCVD

La Chambre de commerce de Val-d'Or est un organisme à but non lucratif qui compte plus de 900 membres actifs au sein de la communauté d'affaires valdorienne. Partenaire du développement économique, la CCVD agit comme porte-parole et défenseur des entreprises de Val-d'Or.

- 30 -

Source : Émilie Dumas
Responsable des communications
819 825-3703

Pour information : Claude Deraps
3^e vice-président de la CCVD
Responsable
Dossier Transport